



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Secrétariat général

Paris, le 28 JUL. 2011

Direction des ressources humaines

Note

Département des Relations sociales

à

Nos réf. :

Vos réf. :

Affaire suivie par : Nadège Courseaux/Lucie LAMBERTRAYAR

lucie.lambertrayar@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 01 40 81 71 12 - Fax : 01 40 81 84 49

Destinataires *in fine*

Objet : Elections du 20 octobre 2011 - renouvellement des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels techniques de l'environnement

P.J : note spécifique

Je vous prie de trouver ci-joint la note spécifique relative aux modalités d'organisation du scrutin prévu le 20 octobre 2011 concernant l'élection des représentants du personnel aux instances visées en objet dans tous les services qui relèvent du MEDDTL.

Il vous appartient de prendre, en concertation avec les organisations syndicales locales, les mesures d'organisation nécessaires et d'assurer la diffusion qui convient au présent document.

La directrice des ressources humaines

Hélène EYSSARTIER

DESTINATAIRES

- Monsieur le Directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN)

Monsieur le Préfet de région

- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL Bourgogne)

Mesdames les Directrices générales, Messieurs les Directeurs généraux des établissements publics administratifs, établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, établissements publics à caractère scientifique et technologique.

- Agence des aires marines protégées (AAMP) ;
- Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ;
- Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) ;
- Parc amazonien de Guyane
- Parcs nationaux (Cévennes, Ecrins, Guadeloupe, Mercantour, Port-Cros, Pyrénées, La Réunion, Vanoise) ;
- Parcs nationaux de France (PNF).

